



# SUDINFO

Membre de l'Union syndicale  
**Solidaires**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION,  
DE REFLEXION ET D'EXPRESSION  
de la Section syndicale Sud Santé Sociaux  
à destination des agent(e)s du Samusocial de Paris

**N° 14**  
**Juillet**  
**2019**

## CANICULE FASCISTOÏDE EN EUROPE

**L**e vendredi 12 juillet 2019, plusieurs dizaines de « sans-papiers »; du Collectif « Gilets Noirs »; ont décidé d'occuper le Panthéon (#LaChapelleDebout). Ils exigent la régularisation pour toutes et tous et dénoncent la politique anti-immigration de la France ainsi que l'exploitation par le « patronat voyou », tel que la société Elior. A la demande des forces de l'ordre, les occupant(e)s ont quitté les lieux dans le calme. Pourtant, la police a imposé un contrôle des identités et a chargé sans sommation. Certains manifestants se sont donc retrouvés au tribunal.

Le 26 juin 2019, la capitaine allemande et activiste, Carola Racket, décide de contrevenir à l'interdiction du gouvernement italien d'accoster sur ses côtes, avec son bateau humanitaire Sea Watch 3, et ses 42 migrant(e)s à bord. Depuis plusieurs semaines, il tournait en rond ou faisait du surplace face aux interdictions d'accès aux pays européens. Avec la canicule notamment, la situation devenait intenable pour ces personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants. Elle risque aujourd'hui 10 ans de prison. Mais pas seulement. Un réseau européen de néonazis, a lancé une « fatwa » à son encontre, et veulent sa peau.

Le 1 juillet 2019, les médias britanniques font la une des journaux, avec la chute d'un migrant, depuis un avion, congelé, dans le jardin d'un particulier, qui bronçait à un mètre du lieu d'impact. Plusieurs autres cas similaires ont défrayé la chronique. Des migrants tentent le tout pour le tout en se dissimulant dans les roues des avions quand ceux-ci décollent.

Le 25 avril 2019, le Tribunal Administratif

d'Ansberg (Allemagne) annule l'expulsion d'une iranienne demandeuse d'asile, dublinée, avec sa fille, vers la France. Raison invoquée par le juge: elle risque des traitements inhumains en France. En effet, elles ont été expulsées une première fois en France. La mère sans solution d'hébergement malgré les tentatives au 115, a été violée dans la rue.

Le week-end du 30 juillet 2019, le Monde publie un article ébruitant un projet de texte sous l'égide du ministre de l'intérieur, prévoyant la transmission de données relatives à la situation administrative de migrant(e)s, de la part du 115 vis-à-vis de l'OFII.

Si l'on se réfère au taux de vote pour l'extrême droite aux dernières élections européennes, le tableau est sombre pour le devenir des migrant(e)s et notamment en France. Une dérive fascisante est à l'œuvre. Et elle se fait « démocratiquement ». N'oublions pas que le parti National Socialiste allemand a pris le pouvoir démocratiquement en 1933. Par la suite, les accusés de Nuremberg se sont toujours réfugiés derrière le prétexte de la loi. Tel Eichmann, ils ne faisaient « que suivre la loi ».

Où en sommes-nous aujourd'hui en France, quel rôle devons-nous jouer, de près ou de loin, face à cette réalité que vivent les migrant(e)s?

En tant que syndicats humanistes, Sud Santé Sociaux et l'Union Solidaires, sommes pour la régularisation inconditionnelle des migrant(e)s. Aucun être humain n'est clandestin sur Terre. Nous nous opposons à toute politique complice de délation. Nous appelons, de ce fait, les agent(e)s à se mobiliser et à défendre les valeurs humaines.

## LE RESPECT DES TRAVAILLEURS/EUSES PASSE PAR CELUI DE LEURS ELU(E)S

**R**écemment les services RH du Samusocial de Paris nous ont informés de la création du Service d'Action So-

ciale et de Santé au Travail (SASST). Un bulletin destiné aux agent(e)s est en ligne sur l'intranet, proposant des outils pertinents

Médico-psycho-social - soins - santé - aller vers - accompagnement - écoute - orientation

Comité Mécanique (CM) - Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail (CHSCT) - Droit d'Alerte



contre le sexisme au travail.

Inspirés et à l'instar de ce bulletin du SASST numéro 1, qui relate des pratiques portant atteinte à l'intégrité psychique des femmes dans le travail, du fait d'être femmes, nous avons souhaité porter notre regard sur des choses similaires vécues par les agent(e)s du fait d'être élu(e)s, représentant(e)s du personnel et syndicalistes. Disons que la « polémique » est traditionnellement d'usage dans le syndicalisme, et l'on peut monter dans les tons lors des échanges.

Néanmoins, le constat est unanime à niveau local, national et même international : une attitude de plus en plus agressive voit le jour vis-à-vis des syndicats et des représentant(e)s du personnel. Les rapports d'Amnesty International sont là pour le prouver. Sud Santé Sociaux alerte sur les pratiques en entreprise qui dépassent désormais la « simple polémique d'usage » vis-à-vis des élu(e)s et des syndicalistes : attaques personnelles sur l'apparence physique, l'origine, le handicap, la couleur de peau, la situation sociale, l'orientation sexuelle, le genre, le credo ou les choix politiques. Nos élu(e)s du Samusocial de Paris, continuent à être victimes régulièrement d'agressions verbales, d'intimidation et d'insultes : abordés au dépourvu dans les couloirs, en plein service, entre deux portes, avec véhémence, en public, calomnié(e)s, diffamé(e)s, exclu(e)s, isolé(e)s, évité(e)s, ignoré(e)s. Mais la dégradation des conditions de travail prend tellement de place dans notre activité syndicale, que nous laissons de côté cet aspect de maltraitance des élu(e)s. Elle est malheu-

reusement banalisée, tout comme les violences sexistes, sous prétexte d'humour ou de droit à la « liberté d'expression », souvent confondue avec la liberté d'avilir, de dénigrer et d'humilier.

Nous alertons et dénonçons cette stigmatisation. La répression antisyndicale est une réalité regrettable qui se développe et perdure au sein des institutions, à l'instar du racisme et des discriminations sexistes contre les femmes et les personnes LGBT. Cette répression prend plusieurs formes et nous devons rester extrêmement vigilants à la tournure qu'une telle attaque contre ce droit constitutionnel, que sont les syndicats, pourrait prendre en France et en Europe. Il faut mettre un terme à cela. Nous devons tuer dans l'œuf toute tentation réactionnaire et avoir le courage de le dire. Notre rôle est éducatif. Le syndicat est une école de la démocratie dans le monde de l'entreprise : on y apprend et on y enseigne la prise, les temps et les tours de paroles, la présidence et l'animation des débats, la consultation et la mise au point des ordres du jour et les comptes rendus. C'est une série de pratiques et de protocoles tendant à promouvoir la paix et la cohésion sociale, et qui garantissent le dialogue et les conditions de la libre expression et de réflexion entre les différentes partenaires. Pour ce faire nous avons comme outil les mots à la place des cris et des coups, l'éthique et le respect à la place du mépris de l'autre. C'est un rôle civilisateur et avant-gardiste contre les idées et pratiques rétrogrades et bellicistes.

## LE DROIT DE GREVE AU SAMUSOCIAL DE PARIS : UN DROIT CONSTITUTIONNEL

**P**lusieurs agent(e)s sont venus nous demander comment faire grève au Samusocial de Paris. Sud Santé Sociaux vous informe que le droit de grève existe bel et bien et il est cadré par le Statut du Personnel à l'article 2.7. Il faut 5 jours francs de préavis. L'on perd la journée de salaire, même pour seulement deux heures de grève (débrayage), à la différence de la Fonction Publique Hospitalière où l'on ne perd que le temps de cessation effective de l'activité.

La Fédération Sud Santé Sociaux lance des préavis de grèves tous les jours, consultables sur le site internet, afin de couvrir qui-conque souhaiterait faire grève.

Mais avant même de faire grève, il faut savoir que le vrai outil est le préavis, durant

lequel sont censées se dérouler des négociations avec la direction (la rémunération des jours de grève peut aussi en faire partie). Puis elle doit être collectivement concertée. Faire grève tout seul dans son coin au sein d'un établissement, à part montrer symboliquement une contestation individuelle, n'a pas vraiment de poids. Il est préférable d'en faire l'occasion d'une mobilisation collective, avec des débats et une organisation structurée à moyen terme. L'objectif étant d'obtenir quelque chose de concret à plusieurs.

Tous les syndicats n'appellent pas forcément à faire grève au même temps et pour les mêmes raisons. A chacune et à chacun d'y adhérer ou pas.

